

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume V. 15 Novembre, 1894, Numéro 18

BULLETIN

8 Novembre 1894

**** Nouvelles diverses.**—En Afrique le Mahdi a proclamé la guerre sainte contre les Italiens. Le gouverneur de Massowah a concentré des troupes à Kassala. On s'attend à combattre bientôt.—Les habitants du Riff, au Maroc, se sont dernièrement révoltés contre l'autorité du nouveau sultan. Ce dernier a envoyé des troupes pour réprimer cette insurrection, qui menaçait de prendre des proportions formidables. Les rebelles ont éprouvé une défaite sanglante. Les espagnols de Melilla n'ont donc rien à redouter pour le présent.—Le premier ministre de Serbie, M. Nicolaïevitch a donné sa démission qui a été acceptée par le roi. Il a été remplacé par M. Nicolas Cristics.—Le 25 Octobre il y a eu un terrible tremblement de terre à Sakata, dans l'île Nipon, au Japon. Trois mille maisons ont été détruites, 260 personnes ont péri et un grand nombre d'autres ont été blessées. Sakata est une ville de 19.000 habitants.—Un autre terrible tremblement de terre a eu lieu le 29 Octobre dans la République Argentine. Plusieurs villes ont été détruites, un village entier a été englouti dans l'abîme, deux mille personnes ont péri et vingt mille sont sans abri.—Le Pérou est encore en proie à la guerre civile. Les insurgés gagnent du terrain. Le général Périola, ancien président de la république, a réussi à débarquer des troupes qui, réunies aux insurgés, mettent ces derniers en état de lutter avec avantage contre les forces du gouvernement.—Le parlement de Victoria, Australie, siège depuis le 30 Octobre. Le nouveau gouvernement est en faveur de la confédération des colonies australiennes.—Le 23 octobre a eu lieu l'ouverture de la session des Chambres en France. Dès les premières séances la chambre des Députés a voté sur plusieurs questions et chaque fois le gouvernement a eu une assez forte majorité.—Le volcan de Galoengong, dans l'île de Java, est en éruption. La lave a déjà détruit plusieurs villages. Ce volcan a déjà été en éruption le 8 octobre 1822. Quatre mille personnes périrent dans cette circonstance.—La paix est loin de régner au Brésil. Quelques provinces sont au pouvoir des insurgés et les troupes du gouvernement ont éprouvé plusieurs défaites. On rapporte que ces troupes, dans les endroits qui sont en leur pouvoir, se sont rendues coupables d'atrocités inouïes envers les prisonniers de guerre. Plusieurs de ces infortunés ont été enterrés vivants. Leur tête seule se trouvait hors de terre. On les a laissés

mourir de faim dans cette épouvantable position. On a saturé de pétrole les vêtements des femmes coupables de sympathiser avec les insurgés, on y a mis le feu, et, pendant qu'elles rôtaient, les soldats faisaient feu sur elles de manière à les blesser seulement et à augmenter leurs souffrances.—L'Espagne vient d'avoir une nouvelle crise ministérielle. Le ministère Sagasta a donné sa démission. La question de la réforme du tarif a été la principale cause de cette démission. Plus tard la reine régente a chargé le premier ministre démissionnaire, M. Sagasta, de former le nouveau cabinet. Les membres de ce cabinet sont messieurs Sagasta, premier ministre, Maura, ministre de la Justice, Capdebon, ministre des Travaux Publics, Lopez, ministre des Colonies, Groissard, ministre des Affaires étrangères, le général Dominguez, ministre de la Guerre, Gamaza, ministre des Finances, l'amiral Pasquin, ministre de la marine.—M. Greenway, le premier ministre du Manitoba, a enfin répondu au mémoire du gouvernement fédéral. Ce mémoire était relatif aux écoles séparées et à la législation manitobaine qui abolit ces écoles. Cette réponse contient un refus formel de rendre justice aux catholiques, elle est le digne couronnement de la législation fanatique qui régit le Manitoba. "La réponse de M. Greenway," dit *La Croix du Canada*, "est tout ce qu'on pouvait attendre de la part d'un sectaire et d'un fanatique, d'un ennemi déclaré de notre religion et de notre race: un brutal démenti lancé à la face de tous les évêques catholiques du pays, un impudent mensonge, et un insolent défi jeté au gouvernement fédéral."—Depuis le commencement de la guerre entre la Chine et le Japon, les troupes japonaises n'ont eu que des succès. La Chine effrayée de ces succès, et sentant son impuissance, s'est adressée aux gouvernements étrangers afin qu'ils interviennent pour rétablir la paix. Elle offre une indemnité de guerre au Japon et elle consent à l'abandon de sa suzeraineté sur la Corée. Les japonais ont établi un gouvernement provisoire dans les territoires conquis. La ville de Autong est la capitale de ce gouvernement.—M. George Frédéric Marter, marchand et député de Toronto-Nord, a été choisi comme chef de l'opposition conservatrice dans l'Assemblée législative d'Ontario. Il remplace M. Meredith qui vient d'accepter la charge de juge en chef. M. Marter est né à Brantford, Ontario, le 6 juin 1840. Il a représenté Muskoka avant d'être élu à Toronto.—Le baron de Caprivi, chancelier de l'empire allemand, a donné sa démission et il a été remplacé par le prince Hohenlohe-Schillingsfurst, gouverneur de l'Alsace Lorraine. Le baron de Caprivi était chancelier de l'empire depuis la démission du prince de Bismark en 1890. Sa démission a créé une grande sensation en Europe.

* * *

* * Elections.—Des élections générales ont eu lieu dernièrement :

1° Dans les Nouvelles-Galles du Sud. Le ministère Dibbs qui

était protectionniste a été battu. Voici le résultat des élections : 58 libre-échangistes, 39 protectionnistes et 28 candidats du parti ouvrier. M. George Dibbs a donné sa démission et le chef de l'opposition, M. Read, a formé un nouveau cabinet.

2° A Victoria, Australie. Là aussi le parti du libre-échange a remporté la victoire. Ont élus 28 ministériels, 54 membres de l'opposition et 13 indépendants.

3° En Bulgarie. Ces élections ont été favorables aux russophiles. Leur chef, M. Zankoff, a été élu. Le ministre de la justice et celui du commerce ont donné leur démission.

4° En Belgique. Les élections ont eu lieu dimanche le 14 octobre et les élections de ballottage ont eu lieu le dimanche suivant, 21 octobre. Ces élections étaient les premières qui avaient lieu depuis la révision de la constitution. Par cette révision le suffrage universel mitigé a été établi. On a donné le droit de vote à tous les citoyens âgés de 25 ans et ayant leur domicile depuis au moins deux ans dans une municipalité quelconque. Certains citoyens ont droit de donner deux ou trois votes. L'ar ces élections la Chambre des députés et le Sénat ont été entièrement renouvelés. Les catholiques ont remporté une grande victoire. Ils avaient déjà la majorité dans le dernier parlement, mais cette majorité est augmentée considérablement. S'ils continuent à être unis ils vont bientôt délivrer la Belgique du fléau des mauvaises lois imposées par les sectaires. Les catholiques ont gagné 11 sièges à la chambre des députés. Ils étaient 93 dans la dernière chambre et ils seront 104 dans la nouvelle. Les libéraux ont perdu 40 sièges ; ils étaient 59 dans la dernière chambre et ils ne sont plus que 19. Les socialistes et les radicaux leur ont enlevé 29 sièges et les catholiques leur en ont enlevé 11. La majorité catholique sur les libéraux et les socialistes réunis est de 56.

Les catholiques ont aussi augmenté leur majorité au Sénat. Ils étaient 46 et ils sont actuellement 51. Les libéraux et consortis étaient au nombre de 30 et ils ne sont plus que 25. La majorité catholique est de 26 (1).

M. de Burlet le premier ministre (Président du Conseil) a été défait. Il en est de même des principaux chefs libéraux, messieurs Bara, Frère-Orban et Janson.

La capitale, Bruxelles, qui passait pour la principale forteresse des libéraux, a donné aux catholiques l'énorme majorité de 15000 voix.

5° Dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement de M. Haultain a encore été victorieux. L'ancienne chambre n'avait que 26 membres. La nouvelle chambre en aura 29. On sait qu'au Nord Ouest la majorité fanatique est hostile aux écoles catholiques et à la langue française.

(1) La chambre des Représentants est composée de 152 membres et le nombre des sénateurs est de 76.

6° Aux Etats Unis. Ces élections ont eu lieu mardi, le 6 novembre courant. Elles ont eu lieu, pour la Chambre des Représentants à Washington, dans tous les états de l'Union à l'exception des états du Maine, de l'Orégon et du Vermont qui avaient dernièrement choisi leurs députés. Outre la chambre fédérale, il s'agissait aussi d'élire plusieurs législatures locales et les gouverneurs et autres principaux officiers d'un grand nombre d'Etats.

Les républicains ont gagné une brillante victoire, due, principalement, parait-il, à la dépression commerciale et industrielle et aux changements apportés au tari. C'est la politique de protection à outrance de McKinley qui triomphe de nouveau après avoir éprouvé un grand échec lors des précédentes élections générales. La majorité républicaine dans le 54ème Congrès sera considérable. Il est à craindre que les anciennes prohibitions qui ont fait tant de mal au commerce du Canada soient de nouveau introduites dans le tarif.

Un grand nombre de députés démocrates éminents ont été défaits dans ces élections. Parmi eux se trouve M. W. S. Wilson, de la Virginie, l'auteur du bill modifiant le tarif de McKinley.

L'état et la ville de New-York ont été enlevés aux démocrates. L'état sera représenté au prochain congrès par 29 républicains et seulement par 5 démocrates. C'est un renversement complet. La législature de l'état sera aussi républicaine.

La lutte pour la charge de gouverneur de l'état de New-York, s'est faite entre le célèbre sénateur Hill, démocrate, Levi P. Morton, républicain, et Wheeler. M. Morton, l'ancien vice-président des Etats-Unis, a été élu avec une majorité de 148.000 voix.

* * *

* * **Nécrologie.**—Sont décédés :

1° Léon Palustre, célèbre archéologue français.

2° Le baron Bilot, ancien premier ministre de Suède et Norvège. Il est mort à Stockholm le 22 octobre.

3° M. Joseph Jones, coroner du district de Montréal. M. Jones est né à Québec en 1808 et il a été nommé coroner le 8 avril 1837. Pendant cette longue carrière comme officier public M. Jones a tenu un nombre énorme d'enquêtes. Un journal fixe ce nombre à 11400.

4° L'honorable Honoré Mercier, avocat, député de Bonaventure et ancien premier ministre de la province de Québec. Il est né à Saint Athanase, comté d'Iberville, le 15 octobre 1840. Il a fait ses études classiques au collège Saint-Marie à Montréal. Il a fait ses études légales à Saint-Hyacinthe et il a été admis au barreau en 1865. Il a successivement pratiqué sa profession à Saint-Hyacinthe et à Montréal.

M. Mercier a fait sa marque dans le journalisme, au barreau et dans la politique. Il a rédigé le *Courrier de Saint-Hyacinthe* journal conservateur. Ce n'est que plus tard qu'il est entré

dans le parti libéral dont il est devenu le chef dans la province de Québec. Il a été député fédéral de Rouville (1872) et député provincial de Saint-Hyacinthe (1877) et de Bonaventure (1892). Il représentait encore ce dernier comté le jour de sa mort arrivée le 30 octobre. Il a fait partie du cabinet Joly comme solliciteur général. A la chute de M. Taillon, en janvier 1887, il fut appelé par le lieutenant-gouverneur à former un nouveau ministère dans lequel il eut le portefeuille de procureur général et ensuite celui de l'Agriculture. En décembre 1891, après l'enquête sur le scandale de la Baie des Chaleurs, le lieutenant-gouverneur lui signifiâ son renvoi et il le remplaça par M. de Boucherville.

Les circonstances ont merveilleusement favorisé M. Mercier et il sut, pendant un temps, en profiter habilement et en politique consommé. Grisé par le succès il se lança dans une politique qui lui aliéna la plupart des conservateurs qui l'avaient suivi, et sa défaite aux élections du 8 mars 1892 fut une des plus complètes et des plus désastreuses dont les annales politiques de la province de Québec fassent mention. M. Mercier eut bien des admirateurs et des adulateurs, il eut aussi des adversaires acharnés. Comme toujours, en politique, les uns et les autres ont été beaucoup trop loin.

M. Mercier était doué de remarquables talents. C'était un travailleur infatigable, actif et ambitieux. Les principaux événements qui ont eu lieu sous son administration et les principales mesures passées par les chambres sont : La conférence inter-provinciale à laquelle prirent part les chefs et les principaux membres de presque toutes les administrations provinciales, l'augmentation de la représentation provinciale et la création de nouvelles divisions électorales, la création de l'ordre du mérite agricole, la construction des chemins de fer, l'établissement des écoles du soir, le règlement de la question des biens des Jésuites, etc. Les funérailles de M. Mercier ont eu lieu le 2 novembre. Elles ont été les plus imposantes qui aient eu lieu à Montréal depuis celles de Cartier et de McGee. M. Mercier avait été crée comte Romain par N. S. P. le Pape, et l'Université Laval l'avait nommé docteur en droit.

5° L'empereur (Czar) de Russie, Alexandre III. Il est mort Livadia en Crimée, le premier novembre courant (20 octobre de l'année russe). Alexandre III est né le 10 mars 1845 et il a succédé à son père Alexandre II, assassiné par les nihilistes, le 13 mars 1881. Il a été couronné à Moscou en mai 1883. Il avait épousé le 28 octobre 1866, la princesse Dagmar de Danemark, fille du roi actuel du Danemark et sœur de la princesse de Galles. Sous le règne d'Alexandre III la Russie a fait de grands progrès. Sa population a augmenté, de nombreux chemins de fer ont été construits, sa flotte s'est accrue, et, grâce, à la suppression de l'usure juive, l'aisance a remplacé la misère dans beaucoup d'endroits. Partisan d'une politique de paix, Alexandre est parvenu à la maintenir, malgré Bismark, et son alliance avec la France a été le couronnement de cette politique. Le successeur d'Alexandre III est son fils aîné Nicholas II. Il est âgé de 26 ans. —ALBY.

LE SACERDOCE ETERNEL

Par S. E. le cardinal MANNING, Archevêque de Westminster

Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'Auteur

Par l'abbé CHARLES FIÉVET

Nouvelle édition augmentée d'une biographie de Mgr Manning.

1 vol. in-12.....Prix: 63 cts

Ce qui suit est extrait de ce livre

L'AMI DU PRÊTRE

On ne peut nier que la vie d'un prêtre ne soit une vie d'austère solitude. Depuis le jour où il a été séparé de la foule par l'ordination, les paroles de l'Apôtre se vérifient en lui; il est "sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie, mais, fait semblable au Fils de Dieu, il reste prêtre pour l'éternité. Il abandonne sa maison et ses amis; sa naissance, son nom et sa race sont oubliés; personne ne s'informe du lieu de son origine, ni du lieu où il peut mourir. Il est séparé du monde et il n'est jamais plus seul que l'orsqu'il est dans les rues fréquentées, ou sur les places où la foule se presse. Il est vrai qu'il a pour société les âmes qui composent son troupeau, ses frères dans le sacerdoce, l'Eglise visible tout entière et tous les Saints du Ciel. Mais cette société ne lui suffit pas; son cœur a besoin de liens plus intimes que tous ces liens et ce besoin de son cœur le prêtre parfois en demande la satisfaction aux épanchements de l'amitié et à ces relations innocentes que l'intimité a vite établies entre deux âmes. Le prêtre a besoin comme tous les hommes de ce que l'on appelle le *Solatium humanitatis*. Mais, en le recherchant ce *solatium*, ou en l'acceptant, il tombe souvent dans un piège; car, comme dit saint Pierre, "on est esclave de celui par qui on a été vaincu". Quel que soit le vainqueur, et quelle que soit la défaite, on est, par le fait même d'avoir été vaincu, livré aux chaînes de la servitude; et il n'y a pas de servitude plus grande pour un prêtre qu'un attachement personnel mal ordonné. Lorsqu'il a reçu l'ordination, il a donné toute son âme à son Divin Maître et il a reçu en retour la liberté qui le dégage de toute amitié déréglée et de tout attachement excessif. Cette liberté consiste dans un parfait équilibre de toutes les affections du cœur, et cet équilibre à son centre de gravité dans l'amour de Dieu qui doit régner sur tous les mouvements de ce cœur, qui en perfectionne les élans et les épanchements et l'empêche de s'attacher à quelque

chose que ce soit, au point de perdre ce parfait équilibre. On peut juger à coup sûr que cet équilibre est rompu lorsqu'on se répand dans les réunions profanes, lorsqu'on est affairé de correspondances et de visites, lorsqu'on s'ennuie chez soi et qu'on est sans repos pour trouver des distractions ; lorsqu'on perd son temps et qu'on a horreur de la solitude. Un prêtre qui trouve ses soirées fastidieuses, sa chambre trop vide, ses livres sans saveur a manifestement perdu son équilibre. Il est esclave de quelque chose ou de quelqu'un et il n'a plus la parfaite liberté de son cœur : " Que les clercs qui servent l'Église du Christ, dit saint Jérôme, tâchent d'abord de bien comprendre la signification de leur nom et, après avoir trouvé la définition de ce nom, qu'ils s'efforcent d'être ce que leur nom signifie. Car si le mot grec, se traduit par *lot* en latin, les clercs sont évidemment appelés ainsi, soit parce qu'ils sont eux-mêmes le lot du Seigneur, soit parce que le Seigneur est leur propre lot à eux, c'est-à-dire la part même de leur héritage. Le clerc donc qui est lui-même la part du Seigneur, ou qui a le Seigneur pour sa propre part, doit vivre de telle sorte qu'il puisse à la fois posséder Dieu et être possédé par Dieu. Celui qui possède le Seigneur et qui peut dire avec le Prophète : " le Seigneur est la part même même de mon héritage ", ne peut avoir rien de plus cher que Dieu, car s'il place quelque chose au-dessus de Dieu dans ses affections, le Seigneur ne sera pas réellement sa part, *pars ejus non erit Dominus.* "

" Dieu s'entretient avec Abraham aussi familièrement qu'un simple mortel avec son ami. " — " Je vous appelle non mes serviteurs, dit Notre-Seigneur, mais mes amis. " L'ami du prêtre est son Divin Maître, et cette amitié divine suffit. Mais elle ne suffit qu'à ceux qui s'appuient sur elle seule. Elle ne souffre aucun partage avec des amitiés d'ordre inférieur. Elle doit régner dans notre cœur comme sur un trône. Notre-Seigneur a promis d'être " avec nous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles " et il a établi, " au-dessus des lois et des conditions de l'ordre naturel ", un moyen d'être présent personnellement sur nos autels et de rester sans interruption parmi nous. L'ami du prêtre, c'est Jésus-CHRIST dans le Très Saint Sacrement faisant à jamais son séjour au milieu de nous ; le matin, le midi et le soir, le prêtre entretient avec lui un commerce incessant et de perpétuelles relations formées par l'amour et la protection d'une part, par l'amour et par le service d'autre part.

I. Cette divine amitié consiste d'abord et par-dessus tout dans l'identification de notre volonté avec la volonté de JÉSUS-CHRIST. On a défini l'amitié : *idem velle et idem nolle*. Cette identification prend sa source dans notre assimilation à JÉSUS CHRIST lui-même. Si nous ne faisons qu'un avec lui, nous n'aurons d'autres affections et d'autres répugnances que ses affections et ses répugnances. Rien ne nous paraîtra amer ou attrayant que ce qui est réellement tel à ses yeux : " Nous tous, dit l'Apôtre, qui contemplons à

face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image de clarté en clarté, comme par l'esprit du Seigneur." Mais le prêtre est appelé par état à offrir au monde le portrait vivant de son Divin Maître et cette ressemblance avec le Divin Maître est une condition indispensable pour qu'il puisse recevoir les ordres sacrés. Sa volonté doit donc être identifiée à la volonté de JÉSUS-CHRIST, et aussi longtemps que sa volonté sera identifiée à la volonté de JÉSUS-CHRIST, rien ne pourra rompre l'amitié qui le lie au Sauveur. Nous savons, à ne pouvoir nous y méprendre, quelle est sa volonté à notre égard, il veut que " tous les hommes soient sauvés ". — " Il veut notre sanctification ". Il veut notre confiance tout entière ; il veut que nous exprimions, non seulement en paroles mais par toutes les œuvres de notre vie, cette prière qui fut la sienne : " Que votre volonté se fasse et non la mienne ! "

Il veut aussi notre bonheur et il le veut avec une ardeur divine qui surpasse dans sa vivacité toutes nos affections les plus passionnées. Le premier désir du cœur de l'homme, celui qui sert de mobile à tous ses actes, c'est le désir d'être heureux. Tous ses efforts ont pour but le bonheur, ou plutôt ce qu'il prend erronément pour le bonheur en s'imaginant le trouver là où il n'est pas. Mais la plupart des hommes manquent le but parce qu'ils ne savent pas distinguer la vérité du mensonge. Le bonheur c'est la sainteté ; la sainteté c'est l'unique voie qui conduit à ce but unique : tous les autres désirs du cœur de l'homme ne font que l'écarter de cette voie dont le bonheur est le terme. Jésus veut notre bonheur et il veut que nous le trouvions là où il est réellement et par l'unique chemin qui y conduit. Si c'est là aussi notre désir, nous n'aurons en cela encore qu'une même volonté avec lui, et cette union fondée sur une divine réalité est éternelle.

II. L'amitié ne consiste pas seulement dans l'union de deux volontés, mais dans une mutuelle bienveillance qui doit régner entre l'ami et l'ami. *Amicus alter ego. Sacerdos alter Christus.* La bienveillance d'un ami n'est pas seulement une bienveillance austère, strictement équitable : c'est une bienveillance pleine d'épanchements et de tendresse. L'ami véritable et parfois trop élevé au-dessus de nous et sa circonspection le rend parfois trop exigeant dans son amitié et ses rapports. Il a toute notre confiance mais nous sentons que nous sommes à distance. Il n'en est pas ainsi de notre Ami divin. Il est généreux et il est sensible à nos peines ; il connaît nos infirmités et il leur vient en aide avec toute la tendresse d'un cœur compatissant. Nous savons que nous sommes dans ses mains et que toute notre vie est réglée par lui. S'il nous châtie, c'est parce qu'il nous aime. Il ne nous afflige pas pour son plaisir, mais c'est seulement parce que l'affliction nous est nécessaire qu'il la veut pour notre avantage. S'il ne la jugeait pas nécessaire, elle nous serait épargnée. Toute peine qui n'a pas sa raison d'être ne nous vient que de nous-mêmes et ne nous est

infligée que par nous-mêmes. Lorsqu'elle nous frappe, il s'en afflige. Il ne peut nous défendre contre nous-mêmes sans nous enlever notre liberté, sans nous ravir là même notre qualité d'homme et nous réduire à l'état d'automates. Mais l'enseignement qu'il veut que nous puisions à l'école de la douleur et de l'affliction, il ne nous l'impose que dans la mesure et la proportion de nos besoins. Si l'épreuve était moindre, elle ne nous sanctifierait et ne nous sauverait pas ; mais l'épreuve ne sera jamais supérieure à ce qu'exige la perfection de notre âme. Nous n'apercevons pas jusqu'à présent le mobile de son action divine et le but qu'il veut atteindre ; mais les paroles qu'il adressait à Pierre il les prononçait aussi à notre intention : " Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras plus tard. "

Nous savons aussi qu'il veut pour nous tout le bien qui nous est nécessaire, que sa providence et sa grâce ne nous feront jamais défaut pour le combat de la vie et pour notre salut éternel. Nous avons tort d'exiger toujours de lui des signes sensibles de sa divine bienveillance avant de nous abandonner entièrement à lui-même. Lorsque cette bienveillance nous est rendue en quelque sorte palpable, notre confiance est sans objet et sans mérite. C'est lorsque nous sommes dans la détresse et que tout appui humain nous abandonne, que l'heure de la confiance a sonné pour nous. Nous lisons dans l'Ancien Testament que des hommes pressés par la faim vinrent un jour frapper à la porte du tabernacle pour demander du pain. Un prêtre, lui, a toujours libre accès auprès de son Maître, en tout temps et en toute nécessité. Il est, nous l'avons dit, le gardien de son Seigneur ; il habite sous le même toit que lui, ou à deux pas de son sanctuaire ; et c'est à lui qu'il rend le compte quodidien de ses inquiétudes et de ses préoccupations personnelles et pastorales. Tout ce qui lui arrive, toutes ses perplexités, tous ses dangers, tous ses besoins c'est dans le sein de son Hôte divin qu'il en décharge le fardeau. Son sacerdoce lui donne la certitude qu'il est prédestiné à reproduire en lui-même l'image vivante du Fils de Dieu et que, par conséquent, tous les événements de la vie concourent sûrement à son avantage, sous la direction d'une volonté divine et pleine de tendresse.

III. Nous trouvons de plus dans la vraie amitié un échange de services réciproques, non de services mercenaires, convenus et égoïstes, mais de services généreux rendus avec joie et reconnaissance : " Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et rapportiez du fruit. " C'est Jésus qui parle. Il a été notre Maître avant que nous fussions ses serviteurs, et il a connu d'avance ce qu'il ferait avec nous et par nous. Nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes, car, comme dit l'Apôtre, " nous avons été achetés à un grand prix ". Tout ce que nous sommes est sa propriété : toutes nos facultés et tous nos talents naturels, toutes les grâces et tous les dons que nous avons reçus du Saint-Esprit lui appartiennent

en propro. La vie entière d'un prêtre, s'il est fidèle à son sacerdoce et à lui-même, est en réalité et, par conséquent, doit être, un service incessant rendu à son divin Maître. Et jusqu'aux actions ordinaires de notre vie quotidienne, nous devons les lui consacrer, parce que nous lui appartenons entièrement : " Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la plus grande gloire de Dieu. " — " Quoi que vous fassiez en paroles ou en œuvres, faites tout au nom du Seigneur JÉSUS-CHRIST, rendant grâces par lui à notre Dieu et Père. Ce mobile doit régir toutes les actions du prêtre ; il doit y rapporter toutes ses œuvres par une intention actuelle, virtuelle ou tout au moins habituelle. Cette intention, il doit la renouveler chaque matin pendant et après la sainte messe, et durant tout le cours de la journée, surtout à l'heure de la crainte, du danger et de la tentation, de sorte que toute notre existence, à nous prêtres, devient par le fait même comme un tribut payé sans interruption à notre divin Maître par notre amour et notre fidélité. Et s'il en est ainsi des actes ordinaires de la vie, que dire des actions sacrées de notre sacerdoce ? Que dire de la commémoration quotidienne que nous faisons de sa passion au début de chacune de nos journées ? de l'offrande que nous faisons à la Trinité à jamais bénie de son Sacré-Cœur et de toutes les actions dont ce Cœur est le centre ? Que dire de l'offrande de son précieux Corps et de ce précieux Sang qui a racheté le monde et dont la voix, qui ne s'interrompt jamais, s'élève plus haut que tous les crimes de la terre et retentit même jusqu'au fond des abîmes de l'expiation pour en délivrer les âmes souffrantes et les faire monter jusqu'à la vision de la céleste paix ? Que dire de cet acte par lequel le prêtre donne à la foule en nourriture le Pain du ciel ? Et tous ces actes du divin service que rend le prêtre à JÉSUS-CHRIST, nous les accomplissons en toute réalité dans chaque messe que nous célébrons ! Une journée qui commence dans ces conditions se terminera difficilement dans la dissipation, dans l'indifférence et au sein d'un monde dont le faux éclat trompe et éblouit. Pourquoi donc le rayonnement et la ferveur de notre messe quotidienne ne nous font-ils pas sentir leur influence bénie pendant tout le cours de notre journée ? Notre messe c'est la note dominante sur laquelle toutes les heures du jour doivent s'harmoniser. Toute parole prononcée au nom de Dieu, tout acte, même minime, accompli pour les intérêts de Dieu, soit sous une inspiration particulière, soit dans l'exercice habituel de l'office sacerdotal et pastoral ; tout sacrement administré ; toute prédication de la parole de Dieu ; toute âme recherchée et trouvée, tout pécheur converti, tout pénitent fortifié ; toutes ces œuvres sont un service personnel et direct rendu par nous à notre Ami divin. On peut aussi comprendre dans ce service l'usage consciencieux du temps, la patience dans les tribulations et l'humilité dont on fait preuve lorsque l'on est sous le coup de fausses accusations, d'accusations auxquelles un prêtre fidèle ne peut jamais échapper.

Et pendant que notre journée est ainsi consacrée tout entière à son service, il se met lui-même constamment à notre service avec une fidélité que nous ne saurions payer de retour. Nous savons peu comment il nous guide, comment il nous protège et nous entoure de ses soins et nous ne voyons pas sa main divine étendue sur notre tête lorsque les traits enflammés de l'ennemi sifflent de toute part autour de nous. Nombreux sont les dangers que nous connaissons, mais plus nombreux sont ceux que nous ne connaissons pas. Nous prions Dieu de nous délivrer de nos péchés secrets, mais nous avons besoin aussi de le prier de nous délivrer de nos dangers secrets. Il y a un bouclier qui nous protège et qu'une main puissante place et déplace autour de nous au moment où l'ennemi nous livre assaut de tous côtés et à l'heure où ne nous doutons pas que l'attaque est si proche. Plongé tout le jour au milieu du monde, perdu au milieu des bons et des méchants, des hommes et des femmes, des honnêtes gens et des fourbes, des esprits sincères et des esprits dissimulés, heureux le prêtre qui peut retourner le soir en présence de son Maître et qui, comme saint Pierre, lors de la dernière Cène, n'a besoin que de se laver les pieds ! Que de fois n'arrive-t-il pas que des prêtres qui étaient partis le matin *a latere* Jesu, l'esprit dans la lumière et le cœur dans la paix, reviennent le soir abattus et troublés, l'esprit rempli de pensées indignes d'un serviteur et d'un ami ! Lui, l'ami divin, il est toujours le même : nous, nous sommes versatiles, nous sommes inconstants, nous laissons notre conscience s'obscurcir et nous perdons notre lumière matinale. Notre cœur se rouille et se flétrit, mais lui, l'ami divin, il est immuable dans son amour, dans sa piété et dans sa miséricorde et, le soir, avant même que nous nous livrions au repos, il nous absout de nos fragilités et de nos inconséquences de la journée. Ce sentiment intime des services mutuels qu'ils se rendent à tous deux resserre les liens qui unissent ensemble le prêtre et son ami céleste.

IV. L'amitié, de plus, est patiente, mais ici il n'y a de notre part nulle réciprocité envers notre divin ami. La patience est toute de son côté ; et sa patience est inépuisable. Son attitude ne change jamais à notre égard et son Cœur est toujours plein de tendresse. Lorsque nous revenons à lui, nous le trouvons tel que nous l'avons laissé, car en lui, il n'y a pas de variation, ni même l'ombre d'un changement. L'amour éternel est immuable et le cœur humain déifié par l'union hypostatique est inaccessible à la versatilité. De même que durant sa vie mortelle, il supportait les disputes, les rivalités et les ambitions qui se faisaient jour parmi ses disciples, et leur lenteur à croire à sa parole, ainsi aujourd'hui encore il nous supporte nous-mêmes. Mais les apôtres n'étaient pas encore prêtres lorsqu'ils mettaient à l'épreuve sa patience divine, et nous, nous le sommes ! Après leur ordination, la force succéda chez eux à la faiblesse et ils furent élevés au-dessus d'eux-mêmes. Mais nous qui avons été investis au début même de notre ministère de l'honneur sacerdotal et de l'office pastoral, force nous est de cons-

tater à notre honte que les fautes que les apôtres avaient à se reprocher avant qu'ils eussent reçu leurs pouvoirs surnaturels, nous nous les permettons encore, nous, après l'ordination ! Et cependant il habite au milieu de nous dans le silence et le calme, voyant nos fautes, mais fermant les yeux sur elles ; nous pardonnant comme il pardonna à Pierre, en nous réitérant à nous comme à lui le commandement de paître son troupeau. — Sa patience, de plus, est généreuse. Il se contente de peu. Un mot d'accusation contre soi-même, un mot de blâme et de reproche à soi-même et tout est oublié. Nous ne pouvons, nous, et nous ne devons jamais oublier les iniquités que nous nous sommes permises à son égard, mais quant à lui, il les rejette loin en arrière pour ne plus s'en souvenir : " Il n'achèvera pas de rompre le roseau brisé et n'éteindra pas la mèche qui fume encore. " Il attend patiemment et ne désespère jamais de nous voir croître et nous élever dans la perfection. Et c'est toujours lui qui le premier nous fait des avances lorsque nous hésitons à venir à résipiscence. Le sentiment intime de notre propre indignité peut nous faire craindre et hésiter un instant de répondre à son appel, mais il suffit d'un mouvement énergique de la volonté pour comprimer en nous toute résistance. Il faut une conscience ferme pour regarder froidement au fond de soi-même. Nous voyons le plus souvent nos fautes sans les examiner de près, car cet examen nous enlève à notre quiétude et nous humilie ; il trouble la paix où nous nous endormons, paix fausse, car il ne peut y avoir de paix réelle en nous tant que nous n'agissons pas avec franchise et loyauté envers notre bon maître, qui nous accordera facilement le pardon si nous ne nous l'accordons pas trop facilement à nous-mêmes.

V. Enfin, l'amitié suppose nécessairement des rapports d'intimité entre les amis. L'amour qui unit deux âmes établit nécessairement entre elles une société étroite, alors même que les amis seraient aussi éloignés l'un de l'autre que l'Orient l'est de l'Occident. La conviction que leurs volontés sont unies et que leur tendresse est réciproque, le sentiment intime des services qu'ils échangent entre eux et des gages d'affectueuse condescendance qu'ils se sont tant de fois donnés, le souvenir d'années nombreuses d'affection et de bonheur rend l'ami absent aussi présent pour son ami que s'il était à ses côtés et aussi visible pour lui que s'il était devant ses yeux. La distance qui les sépare, ils la comblent par un échange incessant de lettres et d'affectueux messages et ils savent que, malgré l'éloignement, leurs aspirations et leurs intérêts sont communs. Telle est la société que l'amitié sur la terre peut nouer entre deux cœurs d'hommes, même lorsque les amis sont à distance ; et ces liens sont d'autant plus tendres et d'autant plus vifs que les amis sont plus rapprochés. Dans une famille, tous les membres qui la composent ne sont pas en contact continu, mais tous ont conscience qu'ils sont réunis sous le même toit et qu'ils n'ont tous ensemble qu'une seule volonté et un seul cœur. Mais l'amitié qui lie un prêtre à son Dieu surpasse toutes

les amitiés de la terre et quant aux rapports personnels et quant à l'étroitesse des liens qui l'enlacent dans cette incomparable amitié. Nous pouvons nous approcher de lui à toute heure ; il ne nous parle pas, mais nous ne connaissons pas moins ses intentions et sa pensée. Il nous accueille toujours avec bienveillance lorsque nous venons à lui. Il nous écoute et il nous console en prêtant l'oreille à notre voix ; car c'est un puissant soulagement à la douleur que de pouvoir la décharger dans le cœur d'un ami quand même cet ami ne nous adresserait pas une parole. Nous savons que ses sympathies sont à nous, que nous sommes l'objet de ses divines préoccupations ; nous savons que pas une de nos paroles ne lui échappe et qu'il n'en perdra pas le souvenir et que, s'il se tait maintenant, le jour n'est pas éloigné où nous l'entendrons nous dire en personne : " Entrez dans la joie de votre Seigneur, "

Aucun prêtre donc n'est sans ami. Il a toujours à sa disposition un ami sur lequel il peut compter entièrement et toujours. Les autres amis nous blessent et nous font souvent éprouver des déconvenues. L'ami divin seul ne nous manque jamais. Mais nous n'apprécierons sa divine amitié que dans la mesure même où nous saurons sauvegarder la liberté de notre cœur de tout attachement humain mal équilibré. Nous lui devons notre cœur tout entier depuis l'heure même de notre ordination et, si nous nous maintenons dans ce parfait équilibre qui a pour centre de gravité l'amour de Jésus-Christ, nous trouverons que cette amitié divine seule nous suffit. C'est notre ardeur à rechercher les sympathies humaines qui affaiblit en nous le sentiment du divin amour. "*Cupio dissolvi et esse cum CHRISTO*", pouvait dire saint Paul. On cite des serviteurs de Dieu qui priaient Notre-Seigneur de s'arrêter dans les consolations qu'il leur prodiguait et qu'ils jugeaient trop abondantes pour leur pauvre cœur. Ils avaient rompu tous liens avec les créatures ceux qui priaient ainsi. Et dans la mesure même où nous mettons notre propre cœur en garde contre toutes les amitiés de la terre, qui sont pour le prêtre déplacées et absorbantes et qui, parce qu'elles parlent à nos sens et multiplient autour de nous leurs fascinations, dérobent si facilement à notre cœur des hommages auxquels seul a droit notre ami divin, dans la mesure même de notre détachement de la créature nous trouverons en lui le repos, la suavité et la satisfaction surabondante de nos désirs.

Si nous sommes faibles et si nous laissons notre cœur se répandre dans les amitiés de la terre, nous apprendrons bientôt à nos dépens qu'il n'y a pas pour nous de repos autre part que dans l'amitié de Dieu. Tout autre objet que Dieu est trop borné pour qu'une âme puisse s'y reposer sûrement, trop inconstant pour qu'elle puisse s'y confier, trop plein de lui-même pour qu'elle puisse y trouver place. Le prêtre qui s'appuie sur une amitié humaine, quelque sainte qu'elle soit, s'apercevra vite qu'au lieu du repos il a trouvé le trouble et au lieu de la consolation des anxii-

tés pénibles et sans cesse renaissantes. *Quid enim mihi est in cœlo et a te quid voluit super terram? Deficit caro mea, et cor meum; Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.*

Et que personne ne s'imagine que le prêtre qui a l'Ami divin pour seul ami n'aura au cœur ni chaleur, ni tendresse, qu'il négligera son troupeau et ceux qu'il aime et n'éprouvera aucune commisération pour les malheureux que le monde délaisse et oublie. Plus il est uni à son Maître, plus il reproduit en lui ses traits divins. Jamais homme n'aura au cœur tant de chaleur, tant de tendresse, tant de piété, tant d'abnégation, tant de compassion que le prêtre dont l'amour de Jésus maintient les affections dans leur équilibre et leur centre de gravité et le met dans une indépendance absolue de tous les attachements de la terre. Son cœur s'ouvre et se dilate sous les torrents de la charité de Dieu. Nous ne sommes pas rétrécis en lui, mais nous le sommes lorsque nous nous replions sur nous-mêmes, L'amour de Dieu descend dans notre cœur en proportion de la préparation de ce cœur et notre cœur en sera rempli en proportion de sa dilatation. Ce que saint Paul demandait à Dieu pour tous les chrétiens d'Éphèse peut s'appliquer surtout au prêtres et aux pasteurs : " Que vous puissiez comprendre avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de la charité de Dieu et connaître aussi la charité du Christ qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu.—Nul ne peut ressembler à Jésus dans ses trente-trois années d'angoisses intérieures et de compassion pour les hommes, nul ne le peut au même degré que le prêtre dans le cœur duquel son divin Maître règne sans partage.

VIENT DE PARAÎTRE

NOUVEAU

DICIONNAIRE

UNIVERSEL ILLUSTRE

Par Mgr PAUL GUERIN

AUTEUR DU DITIONNAIRE DES DITIONNAIRES

et G. Bovier-Lapierre

Professeur honoraire de l'Université, officier de l'instruction publique, membre de la société de linguistique de Paris, auteur de plusieurs ouvrages classiques.

964 figures, 11 cartes dans le texte, 30 cartes et planches en couleurs, 44 tableaux encyclopédiques

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉ D'UN MAGNIFIQUE SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

POUR

L E C A N A D A

1 vol. in-12, Cart. Prix: \$1.00

DICTIONNAIRE DE DROIT CANONIQUE

OU

LE COURS DE DROIT CANON

De Mgr ANDRÉ (D'AVALLON)

Protonotaire apostolique, ad instar participantium

entièrement revu, corrigé, augmenté et actualisé
par M. Pierre Condis, curé de Beaugerard, au diocèse d'Agen,
ouvrage contenant : La discipline générale de l'Eglise et
de la législation civile ecclésiastique de France ; Des
explications sur les Congrégations Romaines et
les usages du Saint-Siège ; De nombreux
articles de liturgie et sur les dévo-
tions catholiques ; l'histoire des ordres
religieux ; La situation religieuse de toutes les
contrées du monde avec le texte ou l'analyse
des concordats conclus par diverses nations avec le Saint-
Siège, et sur tous les sujets, les dernières décisions
des congrégations romaines.

3 forts vols in-4, de plus de 800 pages chacun, renfermant la
matière d'au moins 10 vols in-8 ordinaires,

Prix, \$11.25 ; reliés..... \$13.35

Avant que parussent les Bouix et les Craisson, l'ecclésiastique qui reveilla le plus en France l'idée d'abord, puis le goût des études juridiques, fut l'abbé André.

Ouvrage écrit en français, pour féliciter l'étude d'une Science quelquefois très ardue ; rédigé en formes d'articles séparés, très accessibles à des lecteurs qui n'ont pas suivi un cours classique de droit canon ; donnant sur chaque question, des notions claires, exactes et précises : mettant en rapport, à l'aide de pièces authentiques, le droit canon avec notre droit civil ecclésiastique, il ne pouvait manquer d'obtenir promptement les suffrages du clergé français, bon juge de ce qui lui manque et zélé prosélite de trouver ce qui peut rectifier ses idées ou grandir ses horizons. L'ouvrage d'André était le fruit de vingt ans d'efforts opiniâtres ; il était inspiré par les meilleurs désirs, sincère dans sa rédaction, mais gardant encore le reflet des timidités et des incertitudes de l'opinion courante. Le contrôle des lecteurs, les études de l'auteur, le retour accentué de

l'esprit public vers les doctrines romaines, permirent d'améliorer les éditions, successives de l'ouvrage. L'histoire devra payer, un jour, à André d'Avallon l'un des promoteurs de la restauration du droit canonique, un juste tribut

Le dictionnaire du droit canonique d'André était donc devenu l'un des classiques du presbytère; dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques il avait sa place; sur le rayon ou des livres de choix, que les nécessités de la vie font consulter tous les jours. Mais, avec le temps, les constitutions et les lois changent et se modifient — depuis que Mgr André avait publié son Dictionnaire, à Rome et en France, il s'était produit des changements notables dans la législation ecclésiastique et dans les rapports de l'Eglise avec l'Etat. Entre autres reformes importantes, nous pouvons citer, pour la législation ecclésiastique, la Bulle *Apostolica sedis* qui a porté, dans la grave question des censures, de si notables adoucissements; le décret de LEON XII sur la procédure économique dans les causes du clergé, différents autres décrets du Saint Siège et de nombreuses décisions des congrégations, Romaines. Pour la législation civile dans son application à la discipline de l'Eglise, il s'est introduit de si grands changements dans le sens de la séparations qu'il est impossible de les indiquer ici même sommairement.

Tout naturellement, l'ouvrage, si méritant de Mgr André, n'était plus au courant des lois nouvelles; sur plusieurs points, il n'était plus à la hauteur du jour. Le clergé sentait le besoin d'un ouvrage nouveau ou d'une grande réforme dans celui de Mgr André.

Un prêtre du diocèse d'Agen, préparé par ses études et son expérience à ce sérieux, mais-difficile travail d'une réédition, M Condis, s'est décidé à refondre ce Dictionnaire.

Néanmoins il a maintenu tout ce que l'ouvrage primitif avait d'exact et de solide, ce qui fait en tout temps, la substance de droit; mais il a voulu étendre les informations, préciser les doctrines, accroître le nombre des témoignages, le chiffre des autorités. De plus, il a modifié et corrigé l'ouvrage, lorsqu'il y avait lieu; il l'a enrichi de tous les décrets récents, de toutes les lois et décisions nouvelles. Enfin, il a ajouté tout ce dont l'absence rendrait le Dictionnaire incomplet. Comme le droit liturgique est une partie du droit canon et que la pratique liturgique est d'une actualité journalière, l'éditeur a ajouté notamment un grand nombre d'articles sur les rites, les cérémonies, les dévotions catholiques et les objets du culte. Ainsi revu, complété, actualisé, le nouveau Dictionnaire de droit canonique formera désormais une encyclopédie pratique, où tout prêtre sans avoir besoin de recourir à d'autres auteurs, trouvera une réponse à toutes les questions, une solution à toutes les difficultés du ministère.

Dans de belles conditions d'utilité, ce Dictionnaire est, pour le prêtre, un livre d'or. Selon nous, le trait qui achève sa perfection, c'est qu'il est tout romain, scrupuleusement fondé, en toutes ses parties, sur les principes, les doctrines, les décisions et les pratiques du Saint-Siège. Par là, il oriente sûrement les esprits, les aide à marcher sans péril et prépare les redressements qui doivent mettre le sceau à la durée, à l'œuvre si longtemps combattue, de nos nécessaires restaurations.

De la Bibliographie catholique.

PARTIE LEGALE⁽¹⁾

Rédacteur : **ALBY**

REVOCAION DE DONATION.

QUESTION.—L'article 811 du code civil décrète que les donations entrevifs sont sujettes à revocation pour cause d'ingratitude de la part du donataire, et l'article 813 met les injures *graves* parmi les cas d'ingratitude. Quelles sont donc les injures qui sont considérées assez graves pour que les tribunaux puissent prononcer la révocation.

Clerc notaire.

RÉPONSE.—Il est impossible de répondre à votre question d'une manière absolue. Dans cette matière tout dépend des circonstances qui sont entièrement laissées à l'appréciation des tribunaux. Une injure est plus ou moins grave selon qu'elle s'adresse à telle ou telle personne en particulier. La même injure sera plus grave étant adressée à une femme que si elle est adressée à un homme, etc.

La cour supérieure du district de Richelieu a jugé le 12 mars dernier (1894) une cause où il s'agissait d'injures très graves faites par un fils donataire à ses père et mère donateurs. Cette cause est rapportée dans les *Rapports judiciaires de Québec, Cour supérieure*, Vol. 5, page 312. En voici le *jugé* et quelques considérants que j'emprunte au volume cité.

Sorel, 12 mars 1894.

PRESENT, OUMET, JUGE.

IGNACE COURNOYER et ux^{or} V. MICHEL COURNOYER.

Révocation de donation pour cause d'ingratitude.—Art. 813 C. C.

JUGÉ.—Que les actes d'ingratitude prouvés étaient suffisants en loi pour motiver la révocation de la donation que les demandeurs avaient faite au défendeur.

Que l'action en révocation pour cause d'ingratitude a pour objet principal la vengeance d'une injure et que l'intérêt pécuniaire n'y est qu'accessoire.

Jugement.—*La Cour*.....

Vu les articles 242, 811 et 813 du code civil ;
 Considérant qu'en loi l'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère ;.....

(1) Aux correspondants. Les questions doivent être signées.
 A M. X. ... le vendeur de bière. Les opinions sont partagées. Je pourrai peut-être vous répondre dans le prochain numéro.

Considérant qu'il est en preuve que le défendeur donataire s'est depuis le dit acte de donation, rendu coupable sans raison et sans provocation, d'ingratitude et d'injures envers les dits donateurs ses père et mère, à savoir les demandeurs en cette cause et qu'icelles sont suffisantes en loi pour justifier la demande en révocation du dit acte de donation entrevifs susdit.

.....

Considérant qu'il est en preuve que depuis la date du dit acte de donation, et notamment peu de temps avant l'institution de la présente action le défendeur étant sous l'empire de la colère a assailli son vieux père cruellement dans la maison occupée par les parties, en l'étreignant au collet, le renversant violemment par terre, et le menaçant lui et la demanderesse sa mère de leur casser ou tordre le cou à tous les deux, et en proférant des blasphèmes honteux ;

Considérant qu'il appert que le dit défendeur a fait preuve dans la même circonstance de mépris souverain envers ses dits père et mère les demandeurs, et qu'oublieux de l'honneur et du respect qu'en loi il doit à ses père et mère, outre le fait qu'il ne leur parle jamais et qu'il les traite grossièrement, il aurait entre autres injures graves, en présence de plusieurs membres de leur famille, proféré les paroles suivantes, en parlant à son père et à sa mère : "*Vous mangez à ma table comme deux cochons*" ajoutant de plus et en s'adressant à son père : "*Regardez donc le visage qu'il a, il a le visage comme un cochon,*" et traitant sa mère de "*vieille truie*".

.....

Maintient la dite action des demandeurs ; révoque et met à néant le susdit acte de donation entrevifs, etc.....

LA CAUSE OLEBRE

Montréal, 30 octobre 1894.

PRÉSENT : LE JUGE DOHERTY

LE CANADA-REVUE

vs

MONSIEUR E. C. FABRE, (archevêque de Montréal).

Action en dommages.—Droits des évêques.—Appel comme d'abus.

JUGÉ : 1^o Que l'exercice légitime d'un droit ne peut pas donner

lieu à une action en dommages. Celui qui souffre de l'exercice de ce droit ne peut pas *légalement* s'en plaindre.

2° Que les évêques, ayant le droit de défendre aux fidèles la lecture et l'achat de livres et journaux immoraux ou impies, n'encourent aucune responsabilité *civile*, en exerçant ce droit.

3° Que l'appel comme *d'abus* n'existe pas dans la province de Québec.

NOTE.—La *Semaine Religieuse de Montréal*, dans son numéro du 3 novembre publie l'article suivant relatif à cette cause.

JUGEMENT EN FAVEUR DE MGR FABRE.

“ L'honorable juge Doherty a rendu son jugement, mardi dernier, dans la cause de la *Canada Revue* contre Monseigneur l'archevêque de Montréal.

Ce jugement était attendu avec impatience.

Il a été une victoire pour l'Eglise, un soulagement pour la conscience catholique, la reconnaissance officielle par nos tribunaux civils des droits de l'épiscopat.

Ces droits avait été méconnus, les voilà noblement vengés.

Il a été proclamé que l'Eglise catholique est reconnue dans notre pays et que le drapeau britannique la protège.

C'est une société régulièrement constituée; l'Etat respecte ses lois, et dit à ceux qui s'en prétendent les sujets : “ Vous devez vous y soumettre.”

La leçon est bonne : elle a été donnée avec autant de force que de dignité.

Dans cette cause, c'est le principe même de la liberté religieuse qui triomphe.

Tout le peuple s'en réjouit et remercie le ciel.

Au nom de la doctrine et de la morale dont il est le gardien, au nom des âmes dont il est le guide et dont il répond devant Dieu, l'archevêque avait prohibé la lecture d'une *Revue* qui lui paraissait dangereuse.

Il avait agi comme agirait un père de famille qui enlèverait des mains de ses enfants l'arme funeste avec laquelle ils pourraient se donner la mort. Et les bons catholiques l'en avaient remercié.

Alors on l'avait traîné devant le tribunal civil et on lui avait demandé : “ Pourquoi avez-vous fait cette défense ? Et l'archevêque avait répondu : *C'est une question de conscience qui relève d'un autre tribunal.*

Et mardi, le tribunal civil, s'est prononcé : “ Monseigneur, c'est une sentence que vous avez portée; en elle, rien de malicieux. L'appréciation de vos motifs n'appartient pas à cette Cour. Vous avez exercé votre droit d'évêque; l'on ne fait à de tort personne en exerçant son droit.”

Voilà ce qui ressort du jugement de l'honorable juge.

LE CONSOLATEUR

OU PIEUSES LECTURES ADRESSÉES AUX MALADES

ET A TOUTE PERSONNE AFFLIGÉE

Par le **R. P. J. LAMBILLOTTE, S. J.**

Mort en odeur de sainteté

NOUVELLE EDITION. 1 vol. in-18, relié..... \$0.63

Ce qui suit est extrait de ce livre.

LES AFFLICTIONS VIENNENT DE DIEU

I. Voulez-vous trouver de la consolation dans toutes vos peines? Voulez-vous être content au milieu des plus cruelles douleurs? Voulez-vous même jouir d'une paix, d'une joie inaltérable au plus fort de vos souffrances? Je ne vous dirai pas de considérer un Dieu mourant sur la croix, pour vous arracher à des tourments éternels : je ne vous dirai pas de jeter les yeux sur les abîmes de l'enfer que vous avez mérité tant de fois, peut-être, par vos péchés; réfléchissez seulement sur cette vérité incontestable que : Rien de ce qui se fait dans l'univers, à l'exception du péché, n'arrive sans l'opération et la volonté de Dieu, dont les desseins sont toujours infiniment sages et tendent toujours à notre plus grand bien. Par conséquent, tous les maux de cette vie, de quelque nature qu'ils soient et de quelque part qu'ils nous viennent, nous sont envoyés par une miséricordieuse Providence, qui ne veut que le bien de ses créatures. Voilà le fondement le plus solide sur lequel nous devons appuyer notre confiance, notre paix et notre bonheur. Et ne croyez pas qu'il faille être chrétien pour admettre cette vérité; les païens eux-mêmes l'ont reconnue. Écoutons Epictète, un des plus grands philosophes de l'antiquité : " C'est un admirable expédient, dit-il, que les esprit sages ont trouvé pour se consoler dans leurs pertes et ne jamais sentir d'amertume au milieu de leurs afflictions, de les voir toutes venir de la main de Dieu et de les recevoir avec cette persuasion, que c'est lui qui les choisit et qui nous les distribue, selon qu'il le juge à propos pour notre plus grand bien. Ne dites donc jamais, mon cher ami, que vous ayez rien perdu; dites seulement que vous l'avez rendu, et rendu à Dieu de qui vous le teniez par emprunt ou comme en dépôt. Votre fils n'est plus au monde, dites vous : c'est Dieu qui l'a pris comme une chose qui lui appartenait; il vous l'avait prêté et non pas donné; n'était-il pas raisonnable que vous le rendissiez à son mai-

tre, quand le terme du prêt serait échu ? Votre santé vous a été enlevée ; ne saviez-vous pas qu'elle était à Dieu et non pas à vous ? Pourquoi vous fâchez-vous s'il vous fait rendre ce qu'il vous avait donné ? Mais c'est un méchant homme, dites-vous, qui ma ravi ce bien. Eh ! que vous importe de quelle main Dieu s'est servi pour recouvrer le sien ? Ne lui est-il pas libre de prendre quel homme il voudra pour être le dépositaire de ses trésors ? Tandis qu'il vous en laisse la jouissance, gardez-le, j'y consens ; mais souvenez-vous que ce bien n'est pas à vous. Nous sommes dans ce monde et au milieu des créatures comme des étrangers dans une auberge : nous devons en sortir quand le maître ne veut plus de nous." (Epictet. *Enchirid.*, c. 14)

II. Voilà de bien beaux sentiments dans un païen ; il faut avouer qu'avec les seules lumières de la raison, il avait trouvé ce que nous, chrétiens, avons de la peine à rencontrer avec les principes de la foi. Soyons donc aussi sages que ce philosophe, rapportons tout à la divine providence. Dieu lui-même nous en fait un devoir : " Je suis le Seigneur, dit-il, par la bouche d'Isaïe, et il n'en est point d'autre ; c'est moi qui forme la lumière et qui crée les ténèbres ; qui fais la paix et qui crée les maux ; c'est moi qui fais mourir et c'est moi qui fais vivre ; c'est moi qui blesse et c'est moi qui guéris.—Arrive-t-il quelque mal dans la ville, dit Amos, quelque affliction, quelque misères qui ne viennent du Seigneur ? Oni, assure le Sage, les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses viennent de Dieu...—Quel est celui, dit Jérémie, qui a dit qu'une chose se fera sans que le Seigneur l'ait commandée ? Est-ce que les biens et les maux ne sortent pas de la bouche du Très Haut ?" Et notre Sauveur, le Saint des saints, qui était venu nous instruire par ses paroles et par ses exemples, ne dit-il pas à saint Pierre qui, par un zèle indiscret, voulait le détourner du dessein qu'il avait de souffrir et empêcher que les soldats ne missent la main sur lui : " Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a préparé ?" Ainsi il attribuait les outrages et les douleurs de sa passion, non aux Juifs qui l'accusaient, non à Judas qui le trahissait, à Pilate qui le condamnait, aux bourreaux qui le tourmentaient, quoiqu'ils fussent les causes immédiates et les exécuteurs de ses souffrances, mais à Dieu uniquement ; encore ne le considérait-il pas comme juge, mais comme père. Comment, après cela, n'attribuerons-nous pas nos afflictions, nos ignominies, nos peines, nos maladies à notre Dieu comme à leur vraie source ?

III. Mais, me direz-vous peut-être, je croirais aisément que Dieu est l'auteur de ma maladie, s'il n'y avait eu de ma faute, dès le commencement, ou si mon médecin avait été plus habile à en saisir la cause, ou enfin si l'infirmier ou telle personne ne l'avait aggravée par sa malice ou son imprudence. Faux raisonnement, langage vraiment absurde. Savez-vous ce que vous faites, quand vous pensez de la sorte ? Vous ressemblez à cet animal (passez-moi la comparaison) qui court tout en colère contre la pierre qui l'a frappé, sans considérer la main qui la lui a jetée.

Qu'il y ait eu de votre faute dans la cause de votre maladie, qu'elle soit même un effet de vos excès ou de vos désordres, cela est possible; mais cela même est une raison pour vous de le souffrir avec patience, puisque vous vous l'êtes attirée volontairement; c'est le cas de dire avec le bon larron: "Quant à nous, si nous souffrons, nos crimes l'ont bien mérité;" et avec Dieu: "Vous êtes juste, Seigneur, et nos peines sont des châtimens équitables de votre main." Mais outre cela, je vous dirai encore que, bien qu'il y ait eu de votre faute dans votre maladie, vous ne devez pas moins la rapporter à Dieu comme à sa source. Il n'est pas, sans doute, et ne peut être l'auteur de votre péché, ce serait un blasphème de le penser; mais il est l'auteur de tout le mal que vous vous êtes fait en péchant; il ne vous a pas inspiré la mauvaise volonté de vous nuire, mais il vous en a donné le pouvoir; c'est lui qui a fait avec vous et par vous tous les actes physiques qui vous ont attiré votre maladie; c'est lui qui a opéré tous les changemens d'humeurs qui ont ruiné votre santé; que dis-je? il est lui-même en personne par sa présence et son essence dans votre affliction; et ceci est une vérité si certaine, que la raison seule la démontre, quand bien même la foi ne nous ordonnerait pas de la croire. Oui, c'est Dieu qui est essentiellement dans toutes nos maladies, dans la fièvre, la migraine, la goutte, et c'est lui qui, avec la cause seconde, est l'auteur de toute la douleur que nous éprouvons; c'est lui qui donne tous ces coups, ces élancements, qui cause toutes ces tranchées, ces dégoûts, ces peines; car s'il n'y était pas, nous ne pourrions éprouver aucun mal. Et ne croyez pas qu'il y ait de la cruauté en Dieu à en agir de la sorte. Un médecin est-il cruel quand il fait souffrir son malade pour le guérir et l'arracher à la mort? un père est-il cruel quand il corrige son enfant pour le rendre sage? Non, non, Dieu est un bon père, un charitable médecin; il ne vous fait souffrir que parce qu'il vous aime et qu'il veut vous rendre heureux.

Ne dites donc plus que c'est votre péché, ou votre médecin, ou votre infirmier qui est la cause du mal que vous souffrez; que c'est un ennemi, un envieux, un méchant qui vous a attiré cette disgrâce. Je répondrai avec saint Augustin, que la Providence de Dieu est le seul auteur de vos maux; que si vous en reconnaissez quelque autre, c'est un fantôme que vous mettez à sa place.

Oh! que cette pensée est consolante! C'est un Dieu plein de bonté qui m'envoie cette maladie; c'est mon Sauveur, c'est mon Père qui me cause cette douleur pour me purifier et me rendre agréable à ses yeux. Oh! quel moyen d'être toujours content! quelle paix coule dans l'âme, quand on voit la divine Providence dans tout ce qui nous arrive de fâcheux! Voici un exemple admirable, qui vous démontrera cette vérité de la manière la plus évidente.

IV. Un prêtre, fameux théologien et saint prédicateur, demandait à Dieu, depuis plusieurs années, la grâce de rencontrer un

directeur habile qui lui enseignât le plus court chemin pour arriver à la perfection ; lorsque étant un jour à l'église, il entendit une voix qui lui dit : "Sors, et tu trouveras le maître que tu désires." Tout rempli de joie et d'espérance, il se lève aussitôt, sort de l'église et rencontrant sur les degrés de la porte un pauvre couvert d'ulcères et de plaies dégoûtantes, il lui souhaite le bonjour, selon la coutume. Le pauvre lui répondit : "Monsieur, je n'ai jamais eu de mauvais jour." Le théologien fut d'abord surpris de cette réponse, et craignant de ne s'être pas fait entendre, il ajouta : "Mon ami, je prie Dieu qu'il te comble de biens.—Je ne me souviens point, dit le mendiant, d'avoir jamais eu de mal." Cette répartie mit notre théologien encore plus en peine ; il pensa néanmoins que l'un ou l'autre se trompait ; c'est pourquoi il répéta le même souhait en changeant un peu les termes : "Je te dis encore une fois, mon pauvre homme, que je prie Dieu qu'il te rende bienheureux.—Et moi je vous réponds encore une fois, dit le mendiant, que je ne me souviens point d'avoir jamais été malheureux." Le docteur, presque en colère lui dit : "Je crois, mon pauvre garçon, que la violence des maux que tu souffres, te trouble l'esprit ; ne me suis-je pas bien expliqué ? En un mot je te dis que je prie Dieu de te donner tout ce que tu saurais désirer au monde. —Monsieur, répondit le malade, je vous en supplie, ne vous mettez pas en peine, ne l'ai-je pas assez dit ? Je suis très satisfait, et je puis vous assurer que non seulement j'ai tout ce que je veux, mais qu'il n'arrive au monde que ce que je veux." Le théologien commença alors à se recueillir un peu en lui-même tout surpris et interdit d'une si étrange manière de répondre ; puis reprenant la parole, il pressa le pauvre de lui expliquer comment il entendait les choses, avouant qu'il ne pouvait concevoir qu'étant réduit à une telle extrémité de misère, il s'estimât néanmoins le seul homme du monde qui ne fût point misérable. Notre pauvre ne demeura point court à cette instance, et, instruit comme il l'était à l'école du Saint-Esprit, il donna au savant docteur une sublime leçon en ces termes : "Sachez, Monsieur, qu'il est très vrai que je n'ai jamais eu de mauvais jours, ni de mal, ni de malheur, comme je viens de vous le dire ; et que cela ne vous surprenne point, parce que je me suis si bien convaincu que tout ce qui nous arrive en ce monde bien ou mal, vient d'un Dieu infiniment bon, que je ne me me's jamais en peine de rien ; et dans cette pensée, je me suis tellement uni et donné à Dieu mon Souverain Seigneur, que je ne fais, pour ainsi dire, qu'une même chose avec lui. Les sentiments de Dieu sont les miens, ses pensées sont mes pensées, ses désirs, mes désirs ; il fait tout ce qu'il me plaît, quand il fait tout ce qu'il lui plaît, parce que je veux tout ce qu'il veut et ne veut rien de ce qu'il ne veut pas. Si la faim me presse, je loue Dieu qui le veut ainsi ; si le froid ou le chaud m'imcomode, si la pluie, si le vent, si les maladies me tourmentent, j'en suis content parce que c'est Dieu qui l'ordonne ; si les hommes se jouent de moi, s'ils me persécutent, et que le démon même ne m'épargne pas, je prend toujours patience : je me réjouis même de ce que la volonté de Dieu se fait

en moi ; car je sais bien que ni les hommes, ni les autres créatures n'ont de pouvoir sur moi qu'autant que Dieu leur en donne ; c'est pourquoi je ne m'en prends jamais à d'autres qu'à Dieu, et Dieu peut-il rien faire qui ne soit très bien fait ? Ver de terre que je suis, aurai-je bonne grâce de m'opposer aux actions de ce grand Dieu, ou de le blâmer dans l'exécution de ses desseins ? Ne sentant d'autre main qui me touche, que la sienne, pourquoi me plaoudrais-je ? N'est-il pas mon Créateur et moi sa créature ? Et tout grand Dieu qu'il est, ne m'aima-t-il pas jusqu'à mourir pour moi sur une croix ? Comment serait-il possible, que, m'aimant à un tel point, il me voulût faire mal ? ou que, le connaissant si plein de bonté à mon égard, je ne reçusse avec action de grâces tout ce qu'il lui plaît de m'envoyer, soit santé, soit maladie, soit honneur, soit déshonneur, soit en un mot tout ce que sa volonté me destinera ? Les maux qui viennent de sa part, ne sont plus des maux, et les biens qui viennent d'autre part, ne doivent pas même porter le nom de biens ? Quant à moi, je mets au nombre de mes plus grands biens, celui de pouvoir m'en passer. Bonne et mauvaise fortune, prospérité et adversité, ce sont des noms que je ne connais point ; tout m'est indifférent, puisque tout vient de la main de Dieu. N'est-il donc pas vrai que je n'ai jamais eu de mauvais jours ni de malheur, et que je n'en puis même avoir, tandis que je conserverai la ferme résolution que j'ai prise de vouloir sans cesse et sans réserve tout ce que Dieu veut ? — Voilà de belles paroles, dit le Docteur ; mais après tout, si Dieu était résolu de vous condamner à l'enfer, seriez-vous encore content ? — Dieu me condamner à l'enfer ! répondit le pauvre, à l'enfer ! lui, qui est la bonté même ? Ah ! Monsieur, cela n'est pas possible ; mais quand bien même il le voudrait, sachez que j'ai deux bras, l'un qui est une extrême humilité, par la soumission à sa divine Providence ; l'autre est une amoureuse confiance en son infinie miséricorde ; avec ces deux bras, je l'êtreindraï avec tant de force, que je l'emporterais avec moi en enfer ; et j'aimerais beaucoup mieux être en enfer avec Dieu, que sans lui en paradis."

Le théologien était ravi d'entendre de tels discours de la bouche d'un homme accablé de tant de maux ; il remercia Dieu en son cœur de lui avoir fait rencontrer le maître qu'il avait tant désiré ; et la résolution qu'il prit, fut d'imiter son exemple et de s'abandonner comme un enfant à la sainte et amoureuse providence de Dieu. (Toler. instit.—Blosius, append. c. 1.)

Ayons la même docilité que ce pieux théologien ; suivons un aussi beau modèle que ce pauvre mendiant ; prenons comme lui de la main du Seigneur tout ce qu'il nous arrive de fâcheux, persuadés qu'il nous gouverne avec une sagesse et une bonté infinies, et qu'il n'y eut jamais père plus tendre ni mère plus sensible à l'égard de leurs enfants, que ne l'est ce Dieu de bonté en ce qui nous touche.

MARJOLAINE

I

LE JARDIN DE LA REINE.

Les fourriers d'été sont venus,
Pour appareiller son logis.
CHARLES D'ORLÉANS.

A l'heure la plus chaude d'une journée de l'été de 1659, les filles de Gaston duc d'Orléans, Mme de Raré leur gouvernante et quelques jeunes demoiselles, compagnes habituelles des princesses, étaient allées chercher un peu de fraîcheur dans le jardin de la Reine, à Blois. Ce parterre, exposé au nord, s'étendait devant la façade du château construite sous François Ier, et, au centre du réseau de ses allées régulières et de ses plates bandes encadrées de buis et garnies de touffes de lys entremêlés de pavots et d'ifs taillés de cent façons diverses, s'élevait un pavillon de "charpenterie" ajourée, de forme octogone. Il abritait un bassin de marbre blanc où deux vasques superposées répandaient une eau abondante et limpide ; des clématites fleuries enguirlandaient ses portiques, une statue de St Michel couronnait le dôme recouvert de plomb doré, et sur les marbres du bassin, les piliers, l'entablement et la voûte, la cordelière, les A couronnés et les mouchetures d'hermine mêlées aux fleurs de lys rappelaient le souvenir de la reine Anne de Bretagne, qui avait fait construire cet élégant abri.

Des pliants et des coussins brodés servaient de sièges aux princesses et à leurs jeunes amies. Mme de Raré, prétextant que le parfum des clématites

l'incommodait, était allée s'asseoir à quelque distance du pavillon, sous un berceau de charmillie. Elle causait avec sa cousine, Mme de Saint-Remy, femme du premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, et surveillait de l'œil le groupe des jeunes filles. Tout en faisant semblant de travailler à leurs tapisseries, Miles d'Orléans, d'Anlençon et de Valois s'espaciaient fort sur le chapitre de la toilette, et discutaient les mérites des dentelles de Venise, du point d'Espagne et de la guipure de Flandre. Ces jeunes princesses, tour à tour négligées ou gâtées par le duc et la duchesse d'Orléans, ne faisaient guère que jaser, muser ou lire des romans du matin jusqu'au soir. L'ainée, surtout, que l'on appelait la petite Reine, tant ses parents étaient persuadés qu'elle épouserait Louis XIV, l'ainée était bien la petite princesse la plus capricieuse et la moins raisonnable du monde. A peine âgée de quatorze ans, et médiocrement jolie, elle se croyait déjà Reine de France et plus belle que le jour, et la moindre résistance à ses volontés lui semblait un crime de lèse-majesté.

Ce jour là elle était d'assez méchante humeur. Pour la première fois elle avait appris que ses espérances pourraient bien être déçues.

De grand matin, à Chambord,

Mme de Raré était venue l'éveiller et lui dire qu'il fallait s'habiller et partir pour Blois où le duc d'Orléans désirait que ses filles allassent passer deux ou trois jours.

— Pourquoi cela ? demanda la princesse.

— Parce que Son Altesse Royale le veut.

— Je veux voir Monsieur.

— Son Altesse est partie pour la chasse.

— Je veux voir Madame.

— Madame dort, et a bien défendu que l'on entrât chez elle avant midi.

— Hé bien, j'attendrai midi.

— Non point, Mademoiselle. Monsieur veut que vous partiez de bonne heure pour éviter la chaleur.

— Alors, il faut me dire pourquoi nous allons à Blois, sinon je ne me lèverai point.

Mlle de Valois venait d'entrer chez sa sœur, tout habillée. Elle entendit la fin de ce colloque, et s'approchant de Mademoiselle d'Orléans lui dit tout bas : — Ne vous fâchez donc point, ma sœur. On s'ennuie furieusement ici, surtout depuis que Maman est malade. A Blois nous nous amuserons à jouer à cache-cache avec Marjolaine dans les jardins et les appartements du vieux château. Je veux m'habiller en revenant et faire une peur effroyable à Mme de Raré. Elle croira voir le duc de Guise. Jamais nous n'avons été seules à Blois. Ce sera très amusant.

— C'est possible, dit Mlle d'Orléans, mais je hais les mystères. Pourquoi m'en fait-on comme si j'étais une petite fille ?

— Chut, ma sœur. Je sais toute l'histoire : c'est parce que le

Roi va venir à Chambord avec la Reine-Mère, et notre sœur de Montpensier, qu'on nous envoie à Bois.

— Que chuchotez-vous là, princesses ? dit Mme de Raré : ce n'est point honnête de parler bas, je vous l'ai dit cent fois.

— Ah, je parlerai tout haut tant qu'il vous plaira, Maman Raré ! Je disais à ma sœur que si nous quittons Chambord, c'était pour faire place à Leurs Majestés.

— Qui vous a dit cela, Mademoiselle ?

— C'est mon Papa. J'ai été l'en brasser au moment où il allait monter à cheval, et pour me récompenser d'avoir été si matinale, il m'a conté les nouvelles.

— Voilà bien notre prince ! murmura Mme de Raré. Il m'avait fait promettre de ne rien dire à ses filles avant leur arrivée à Blois : mais il a fait de même toute sa vie.

— Je vous y prends, Maman Raré ; vous parlez tout bas. Fi, que c'est vilain !

— Mais enfin, s'écria Mlle d'Orléans, est-ce qu'on veut nous cacher ? Si le Roi vient, je veux le voir et je le verrai.

— Leurs Majestés ne feront que coucher à Chambord, Mademoiselle. Le lendemain matin elles iront à Blois où vous les recevrez. Elles ne s'arrêtent à Chambord que pour faire une visite à Madame, qui ne peut quitter son lit, mais la fête que Monsieur veut leur donner aura lieu au château de Blois. Si on vous y envoie d'avance, c'est afin d'avoir assez de place ici pour loger toute la suite du Roi, qui est fort nombreuse.

— Le Roi restera-t-il longtemps ?

— Un ou deux jours, pas plus.

—Et où ira-t-il après ?

—A Bordeaux.

—Pourquoi faire ?

—Ne le demandez pas, dit Mme de Raré. C'est un secret d'état.

—Soyez tranquille, ma sœur, dit Mlle de Valois, je le saurai quand je voudrai. Allons, habillez-vous, ma petite Reine, et partons. Je voudrais déjà être en route, et aller secouer les pruniers de Marjolaine.

Bientôt après les princesses montaient en carrosse, et elles arrivèrent à dix heures du matin au château de Blois.

Tout y était en mouvement. Les grands appartements, fermés depuis plus de trois mois, étaient rouverts et encombrés de tapissiers et de valets qui remplaçaient les tentures, rangeaient les meubles, époussetaient les lustres et les girandoles, nettoyaient les glaces et frottaient les parquets. Les galeries et les salles du vieux château, et jusqu'aux moindres recoins des différents bâtiments, étaient remis en ordre. Il y avait des tables dressées jusque dans la salle des Etats, et Boisjoli, le jardinier en chef, faisait apporter dans la cour d'honneur et le cloître qui précédait la chapelle, force caisses d'orangers, de myrtes et de lauriers roses.

En montant le grand escalier qui conduisait à leur appartement, situé dans le pavillon méridional du château neuf, les filles de Gaston s'arrêtèrent pour écouter deux tapissiers qui discutaient avec tant de vivacité, perchés sur leurs échelles, qu'ils ne s'étaient pas aperçus de l'arrivée des princesses.

—Je te dis, Pascaud, qu'il faut mettre là, non pas la tapisserie

de l'incendie de Troie, mais celle qui représente le mariage du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche.

—Point du tout. On y verrait une allusion aux projets d'alliance avec l'Espagne.

—Hé bien, quand cela serait ? Où est le mal ?

—Le mal, parbleu, mais c'est que si le Roi épouse l'infante, notre bon duc sera au désespoir. N'est-ce pas assez ennuyeux et ruineux pour lui d'héberger toute la cour qui se met aux champs pour aller quérir l'infante, et faut-il encore que nous, ses serviteurs, nous lui mettions sous les yeux les armes d'Espagne accolées aux armes de France ?—A Dieu ne plaise !

Mlle d'Orléans avait pâli en écoutant ces propos. Elle saisit le bras de Mme de Raré, et lui dit à voix basse : —Cet homme dit une folie, n'est-ce pas ? Nous sommes en guerre avec l'Espagne.

—Hélas, Mademoiselle, la paix est fort souhaitée. Ne vous faites pas d'illusion. Mais, rien n'est conclu ni promis : il ne faut pas désespérer, ajouta-t-elle en voyant la jeune princesse changer de visage. Ne restez pas ici, Mademoiselle. Venez vous reposer.

Elle l'emmena, lui fit choisir des étoffes et des rubans, et jusqu'au dîner l'occupa ainsi que Mlles d'Alençon et de Valois de la grande affaire des toilettes, mais Mlle d'Orléans n'y prêta qu'une attention distraite, laissa ses sœurs donner tous les ordres aux tailleuses et aux brodeuses, dina fort peu, et aussitôt le fruit apporté, se leva de table et voulut descendre au jardin de la Reine.

Bientôt, lasse du caquet de ses sœurs et de leurs amies, et fatiguée de l'excessive chaleur, elle dit qu'elle voulait dormir et imposa silence à toute la compagnie. Chacune des jeunes filles s'installa le mieux qu'elle put sur les tapis et les coussins, et quelques instants après on n'entendit plus dans le pavillon d'Anne de Bretagne, que le frais murmure du jet d'eau et la respiration égale des jolis dormeuses.

L'une d'elles cependant, ne sommeilla que cinq minutes. C'était l'aînée de toutes, et la plus belle. Françoise de la Vallière avait alors seize ans ; ses yeux bleus, sa chevelure d'un blond argenté, son teint délicatement rosé, sa grâce timide et l'élégance harmonieuse de tous ses mouvements, charmaient les regards. Quelque tristesse pourtant voilait ce front si pur. Tout enfant elle avait perdu son père : sa mère, remariée, ne lui témoignait que peu d'affection, et Mlle de la Vallière était une de ces âmes aimantes, une de ces natures frêles et dévouées qui se donnent tout entières quand elles se croient aimées.

Ce jour là elle se disait : le Roi va venir ! et tout ce qu'elle avait entendu raconter des royales perfections de ce prince, l'idole de la France, lui revenait en mémoire. Comme toute la petite cour de Blois, elle espérait que Mademoiselle d'Orléans épouserait Louis XIV, et se demandait si, en devenant reine, la jeune princesse n'oublierait pas d'emmenner avec elle comme demoiselles d'honneur ses amies d'enfance Valentine de Raré, Jeanne de Saint Rémy et Françoise de la Vallière.

L'heure s'avancait et le soleil

commençait à envoyer quelques uns de ses rayons dans le pavillon, lorsqu'une ombre passa dans cette lumière dorée. Mlle de La Vallière leva la tête et aperçut Marjolaine, portant à deux mains une corbeille remplie de pêches, de prunes et d'abricots, disposés avec art et entremêlés de feuilles de vigne.

—Voici le goûter des princesses, dit Marjolaine à voix basse.

—Chut ! elles dorment, dit Mlle de La Vallière, pose là la corbeille, Marjolaine, et suis moi.

Elle se leva sans bruit, et, marchant si légèrement qu'elle semblait raser la terre comme une hirondelle, emmena Marjolaine à quelque distance, et s'assit près d'elle sur un banc de marbre blanc.

Grande, bruns et vermeille comme ses pêches, la belle Marjolaine était svelte et robuste à la fois, et ses allures vives, ses yeux rians et doux comme le ciel du Blésois, témoignaient de la joyeuse sérénité de son cœur. Elle était fille du bonhomme Boisjoli, et, malgré son humble naissance, tenait souvent compagnie aux princesses, que divertissait sa belle humeur et son adresse à les coiffer et à leur faire des bouquets. Mlle de La Vallière l'aimait beaucoup. Certes, en jasant avec la jeune jardinière, elle ne songeait nullement à se faire admirer. Il n'y avait dans tout le jardin que mesdames de Raré et de Saint-Remy, l'aumônier qui disait son bréviaire sous la galerie de Henri IV, et le vieux Boisjoli taillant une charmille ; mais si l'ombre de Charles d'Orléans ou de quelque poète de sa pléiade eut erré alors dans les jardins de

Blois, cette ombre, à l'aspect de cesd'eux belles, eût pensé voir Flore et Pomone en personnes, et se fût mise à rimer là dessus bien des extravagances.

II

PÈRE ET JARDINIER

C'était en vue de ce parterre.
Où la fleur de lys foisonnait.
Quant et la rose et le muguet.

Or, tandis que ces deux belles filles devisaient à l'ombre dans le jardin de la Reine, un prêtre encore jeune et d'une noble figure, disait son bréviaire en faisant les cent pas dans la galerie de pierre qui séparait le jardin bas du jardin du haut. C'était l'abbé de Rancé, premier aumônier du duc d'Orléans. Le futur réformateur de la Trappe n'était pas encore entré dans la voie austère où ses pas furent si rapides et sa pénitence si éclatante, mais sa charité pour les pauvres et son affabilité l'avaient rendu populaire à Blois. Le bonhomme Boisjoli, tout en taillant sa charmillie, guettait l'abbé, et lorsqu'il le vit fermer son livre, le jardinier s'approcha, le chapeau à la main, et pria M. l'aumônier de lui accorder un moment d'audience.

—Très volontiers, mon brave Boisjoli ; qu'y a-t-il donc ? fit l'abbé un peu surpris. Est-ce que tout ne va pas à votre gré dans les jardins du château ?

—Bien au contraire, monsieur l'abbé, tout y foisonne, fruits, légumes et fleurs, et mes gars sont laborieux et obéissants, surtout Calais, le brave cœur. Mais c'est la Marjolaine qui me met martel en tête.

—Votre fille ? est-ce qu'elle pense à se marier ?

—Plût à Dieu ! Calais serait si bien son fait !

—Est-ce qu'elle se conduit mal ?

—Non point, Dieu merci ! Elle est sage et pieuse comme un ange. C'est tout le portrait de ma défunte, sa bonne mère, à qui Dieu fasse paix. Marjolaine est la perle des jeunes filles. Je peux bien dire ce que tout le monde dit, n'est-ce pas ?

—Sans doute. Est-ce qu'elle veut entrer en religion ?

—Pas du tout.

—Mais enfin, qu'y a-t-il ?

Ah, Monsieur l'abbé, c'est difficile à expliquer : ce serait long. J'ai peur de vous ennuyer.

—Commencez tout de suite, Boisjoli, et asseyons-nous.

Ils prirent place sur un degré de pierre, d'où l'on dominait le parterre de la Reine, et le vieux jardinier à tête blanche commença son récit, tout en tournant et retournant entre ses mains calleuses son chapeau de paille roussi par le soleil.

—Il faut vous dire d'abord, Monsieur l'abbé, que j'étais marié depuis vingt ans quand ma femme mit au monde notre petite Marie Marjolaine. Tous nos autres enfants étaient morts au berceau et nous avions grand peur que la petiotte ne fit comme eux. Sa pauvre mère ne

savait quel soin en prendre ni à quel saint se vouer pour la conserver, et priaït Dieu jour et nuit de ne pas lui reprendre ce petit ange. L'enfant venait bien : elle était belle et fraîche comme les roses, mais sa mère inquiète n'osait se réjouir, et disait : Ah, si je savais qu'elle dût vivre, que je serais heureuse ! Dans son inquiétude, elle voulut connaître l'avenir, et, à mon insu, porta sa petite enfant à la sybille du château.

—Quelle sybille ? demanda l'abbé.

—Mais celle qui habite encore la tour de Foix, monsieur l'abbé. Vous ne la connaissez donc point ? Les plus anciens serviteurs du château l'ont toujours vue là, et mon père, qui est mort l'an dernier, âgé de quatre-vingt-dix ans, et qui se rappelait fort bien les États de 1576 et la reine Catherine de Médicis, m'a dit que, tout enfant il avait vu cette sybille paraissant aussi vieille qu'elle est à présent. Jamais personne n'a osé la déloger. Elle ne sort jamais de la tour de Foix, où de bonnes âmes lui portent de la nourriture deux fois par semaine. On ne l'aperçoit que pendant les nuits de pleine lune, sur la plate forme de la tour. Monsieur ne veut point qu'on la dérange, et dit que ce n'est qu'une pauvre folle, dont les manies ne font de mal à personne. Mais à moi, elle en a fait, et voici comment.

Ma femme lui porta donc Marjolaine, et lui demanda quel serait le destin de ce petit maillet.

—Ce maillet est une fille, dit la sorcière, une fille qui sera la plus belle de tout le Blésois. Voyons sa main.

Elle regarda longtemps la main de l'enfant, fit mille simagrées, frappa sur la pierre sonnante de la reine Catherine, et finit par dire :—Réjouissez-vous, Anne Boisjoli. Votre fille vivra plus de quatre-vingts ans, sera plus heureuse que la Reine et portera une belle couronne.

Ma femme, quasi folle de joie, revint en courant au logis, et me conta ce qui s'était passé. Je la grondai très fort, lui disant qu'une bonne chrétienne ne devait pas consulter les sorcières, et je lui défendis de parler de cette prédiction à qui que ce fût. Surtout, lui dis-je, pas un mot à Marjolaine quand elle sera d'âge à comprendre. De telles chimères lui tourneraient la tête et la mettraient en danger de se perdre. Une couronne ? la fille d'un jardinier ! Quelle sottise !

—Mais, dit ma femme, qui sait ? On a vu des rois épouser des bergères. C'est un proverbe.

—Peut-être bien, ma femme, quand les rois étaient bergers, mais ce n'est plus la mode. Oubliez ces sornettes ridicules, et ne songez qu'à faire de Marjolaine une bonne ménagère comme vous, en priant Dieu de lui donner dans dix-huit ans un brave homme comme moi.

J'espérais que ma femme m'obéirait, mais la pauvre bonne créature resta persuadée que sa fille était destinée à épouser un roi, du moins un duc ou un archiduc, et l'éleva en conséquence. Elle lui fit apprendre à lire, à broder, à peindre des fleurs et à jouer du luth, le tout sans qu'il m'en coûtât un rouge liard. Notre bonne Madame, voyant la petite si belle, toujours habillée de blanc et une fleur au corset, voulut la don-

ner pour compagne aux princesses. Tout l'hiver, la Marjolaine ne bougeait du château, et partageait les leçons et les plaisirs des princesses. L'été, souventes fois, on la venait quérir en carrosse avec sa mère pour passer des semaines entières à Chambord. Tout cela ne m'arrangeait point ; mais les ordres de Leurs Altesses Royales, les instances de ma femme, les cajoleries de la petite... enfin il en est résulté que Marjolaine a été élevée en demoiselle et que ma pauvre femme est morte persuadée qu'elle me laissait en garde une future souveraine.

—Elle n'a rien dit à Marjolaine, je pense ? dit l'abbé.

—Cà, monsieur l'abbé, Dieu le sait, mais pas moi. Ce qui est certain, c'est qu'une heure avant de rendre l'âme, elle a dit à Marjolaine : — Ma fille, souviens-toi quand tu seras une grande dame, souviens-toi de ne jamais mépriser ta famille, et d'honorer ton père comme un roi. Marjolaine est une bonne fille, monsieur l'abbé, elle s'est mise au ménage depuis la mort de sa mère, et ne va plus au château que très-rarement. Elle a refusé d'aller à Chambord et me tient compagnie, mais je vois bien tout de même qu'elle rêve à des chimères. Elle a refusé d'épouser Calais, mon premier garçon, un brave et digne jeune homme qui me succèdera, qui a des vignes à Chouzy, et sait quasi autant de latin que M. Brunyer ; Calais, mon bras droit, monsieur l'abbé, honnête, rangé, bon et béau comme du pain blanc. Peste soit de la sorcière ! Et, savez-vous ce que j'ai vu cette nuit, monsieur l'abbé ?

—Hé quoi donc ? demanda l'abbé que l'air ému du bonhomme intéressait.

—La chambre de Marjolaine n'est séparée de la mienne que par une cloison. Je m'étais couché avec le soleil, comme toujours. Vers deux heures du matin je m'éveille, et j'aperçois de la lumière entre les fentes de la cloison. Pensant que ma fille était malade, je m'habille et je vais chez elle. Je la trouve l'aiguille à la main, cousant une dentelle d'argent et des nœuds de ruban couleur de feu à sa robe des dimanches. Tout autour d'elle je vois des affiquets de toilette : elle ne s'était pas couchée.

—Que fais-tu là ? lui dis-je.

—Hé, mon père, je prépare ma parure pour recevoir le Roi. Toutes les femmes de Blois en font autant, et il ne conviendrait pas que la fille du jardinier du château fut la seule mal ajustée. Il faut faire honneur à Leurs Majestés.

—Quelle folie ! crois-tu donc que l'on fera attention à une petite jardinière.

—Peut-être bien, fit-elle d'un air capable que je ne lui avais jamais vu. Je lui ordonnai de se coucher, et j'en fis autant. Mais je n'ai pas refermé l'œil. Quel malheur que cette visite du Roi ! Il va venir escorté d'une foule de jeune seigneurs plus galants et plus évaporés les uns que les autres. Marjolaine sera complimentée, remarquée. Sa mère n'est plus là pour la garder. Si on allait me la retourner à mal ! Dites-moi, monsieur l'abbé, que me conseillez-vous ? Je voudrais emmener ma fille de Blois, la conduire à ma sœur qui est fermière à Taoury, une

lieue au-delà de Chambord, et l'y laisser jusqu'au départ du Roi, mais je crains de fâcher les princesses. Pourriez-vous, monsieur l'abbé, me donner un mot d'écrit pour Monsieur?... Si j'avais congé de Son Altesse Royale, les crieries des princesses ne me feraient rien.

—C'est aisé, dit l'abbé; je devais justement envoyer un courrier pour demander à Monsieur si le Roi entendrait la messe après demain ici ou à Chambord. C'est vous qui serez ce courrier. Vous prendrez Marjolaine en croupe, et je mettrai dans ma lettre deux mots qui arrangeront l'affaire. Marjolaine est encore en deuil de sa mère, et le Duc comprendra, j'espère, qu'il convient de la dispenser de paraître dans les fêtes. Préparez-vous. Je vais aller écrire. Pauvre Marjolaine! je la vois là-bas rure et causer avec mademoiselle de la Vallière. Elle ne se doute pas de la déconvenue que nous lui préparons. Elle pleurera, bien sûr. Tiendrez-vous ferme?

—Jarni oui! s'écria le jardinier. Dût-elle pleurer à remplir un arrosoir, je l'emmènerai.

Tant pis pour ses yeux. D'ailleurs la pluie fait du bien aux fleurs.

Une heure avant le coucher du soleil, le jardinier monté sur un vigoureux cheval percheron et tenant sa jolie fille en croupe, cheminait sur la route de Chambord. On voyait bien aux yeux de Marjolaine qu'elle avait pleuré, mais la soirée était si belle, et son père, plus ému qu'il ne voulait le paraître, lui parlait avec tant de bonté, que la jeune fille reprenait sa belle humeur à mesure que l'on s'approchait des bois de Chambord. Elle se disait d'ailleurs: — ma tante, pour sûr, voudra voir l'entrée du Roi, et me conduira au château demain.

Et, tandis que les alouettes s'élevaient jusqu'aux nuages, saluaient par leurs aériennes chansons le soleil déclinant, et que le belvédère fleurdelysé et les élégantes cheminées de Chambord apparaissaient au-dessus des sombres futaies du parc, Marjoine se mit à chanter, et son vieux père, joyeux de la voir consolée, joignit sa voix à celle de son enfant.

(A suivre)

SERMONS DU VENERABLE SERVITEUR DE DIEU
JEAN BAPTISTE MARIE VIANNEY

CURÉ D'ARS

Publiés par les soins DE M. LE CHANOINE ETIENNE DELAROCHE

Archiprêtre d'Aimay à Lyon, Docteur en théologie

ET DU R. P. DOM MARIE-AUGUSTIN DELAROCHE

Chanoine régulier de l'Immaculée Conception

4 vols in-12..... \$3.00

CATALOGUE GENERAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

- Clair** (R. P.) S. J.—La jeunesse de St-Augustin. 1 vol. in-12. \$0.75
 —Le livre d'heure des jeunes gens. 1 vol. in-18, avec encadrement..... \$1.00
 —Pierre Olivaint. In-12..... \$0.88
 —Voir Bayle.
- Clairin** (l'abbé)—Instructions sur les vertus théologiques. 1 vol. grand in-8..... \$1.25
 —Sujets de circonstances. 1 vol. grd in-8..... \$1.25
- Clarke** S. J.—Lourdes et ses miracles. 1 vol, in-8, illustré, relié toile, tranche rouge..... \$0.50
- Clausier** (M. l'abbé Ed.)—Saint-Grégoire le Grand, sa vie, son pontificat, ses œuvres et son temps. In-8..... \$1.00
- Clemens** (R. P.)—L'amour du divin crucifié, méditations sur la douloureuse passion de N.-S. Jésus-Christ. In-8. \$1.25
- Clément** (M. l'abbé).—Les Borgia, histoire du Pape Alexandre VI, de César et de Lucrece Borgia. 1 fort vol. in-8, orné de quatre portraits et d'une reproduction par la photogravure de 2 documents originaux. In-8..... \$1.88
- Clot** (M l'abbé du).—La Saint- Bible vengée des attaques de l'incrédulité et justifiée de tout reproche de contradiction avec les monuments de l'histoire, des sciences et des arts. 4 vols in-8..... \$5.00
- Cloyseault** (R. P. E.)—Méditations des prêtres avant et après la sainte messe, pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit, pour chaque jour du mois et pour les principales fêtes de l'année. In-8..... \$0.50
- Collegii Salmanticensis cursus theologicus**, juxta miram divi Thomæ præceptoris angelici doctrinam, editio nova. 20 vols grand in-8, à deux colonnes.. \$50.00
- Collet** (M. l'abbé).—Méditations pour servir aux retraites, soit annuelles, soit d'un jour par mois pour les personnes consacrées à Dieu. 1 vol. in-12..... \$0.38
- Collomb** (M. l'abbé).—Manuel pratique des mères chrétiennes. 1 vol. in-18 \$0.50

- Petit traité ou exposé clair, court et nouveau des indulgences des principales confréries et pratiques de piété mis en harmonie avec les décrets authentiques de la S. Congrégation des indulgences publiés par l'ordre de Léon XIII en 1882, mentionnant les concessions et les réponses parues jusqu'à ce jour. 1 vol. in-18..... \$0.50
- Collombet** (F. Z.)—Jésus-Christ parlant au cœur du jeune homme, de l'abbé Mellini. 1 vol. grd in-32... .. \$0.15
- Le même relié, perc. Lavallière..... \$0.30
- Collot**.—Explication des premières vérités de la religion, pour en faciliter l'intelligence aux jeunes gens ; ouvrage utile aux personnes qui sont chargées de leur instruction. 1 vol. in-12..... \$0.30
- La vraie et solide piété expliquée par Saint-François de Sales, recueillie de ses lettres et de ses entretiens. 1 vol. in-12, relié..... \$0.70
- Colombière** (R. P. Claude de la) S. J. directeur de la B. Marguerite-Marie.—Lettres spirituelles, nouvelle édition, revue par un Père de la même Compagnie. 1 vol. in-18..... \$0.38
- Pensées et sentiments, avec une introduction par le R. P. Pouplard, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12..... \$0.63
- Retraite spirituelle, avec une introduction historique et divers documents sur l'origine de la dévotion au Cœur de Jésus. 1 vol. in-18..... \$0.20
- Colonel Paqueron** (le).—Opuscule à..... \$0.05
- Combalot** (M. l'abbé).—La connaissance de Jésus-Christ, ou le dogme de l'incarnation envisagé comme la raison dernière et suprême du monde de la nature, du monde de la grâce et du monde de la gloire. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Le culte de la Sainte-Vierge Marie, mère de Dieu, nouvelles conférences prêchées à Paris et en Belgique, depuis le décret dogmatique de l'immaculée conception. 2 vols in-12..... \$1.25
- Concilio Tridentini** Canones et decreta. 1 vol. in-32, relié..... \$0.60
- Condis** (M. l'abbé)—Traité des censures en français, d'après le droit nouveau établi par la Bulle *Apostolicæ Sedis*. 1 vol. in-12..... \$0.75

- Conférences sur le Purgatoire et le culte des morts**, d'après les prédicateurs contemporains, divisées en *Quatre Octaves*, suivies de *Prières pour chaque mort*, et les principaux textes de la *Bible*, de l'*Évangile*, et des *saints Pères*, se rapportant au *Purgatoire* et au *culte des morts*. 1 vol. in-12 \$0.75
- Congnet** (l'abbé Henri).—Madame de Bussières. 1 vol. in-12..... \$0.50
- Conny** (Mgr de).—Cérémonial Romain, rédigé d'après les sources authentiques. 1 vol. in-8..... \$1.50
- Constans** (l'abbé).—C. S. V.—Fêtes chrétiennes. 1 vol. in-8..... \$0.38
- Constant** (l'abbé).—Mois de Marie. 1 vol. in-12..... \$0.63
- Conti** (Aug.).—Histoire de la philosophie traduite par Léon Collass. 2 vols grd in-8..... \$1.50
- Coornaert** (J. C. L.).—Concordantiæ, librorum veteris et novi testamenti Domini nostri Jesu Christi juxta vulgata[m] éditionem, Jussu Sixti V pontificis Max. recognitam ad usum prædicatorum. Grd in-8..... \$1.88
- Corblet** (M. l'abbé Jules).—Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du Sacrement de Baptême 2 vols grd in-8..... \$4.50
- Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du Sacrement de l'Eucharistie. 2 vols grd in 8..... \$4.50
- Coret** (R. P.) S. J.—Joseph le plus aimé et le plus aimant des hommes. Nouvelle édition, enrichie de notes et appropriée à l'état actuel de la dévotion à Saint Joseph; par un prêtre du diocèse de Tournai. 1 vol. in-12..... \$0.30
- Corne** (R. P. J.) O. M. I.—Le mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tome I. et II. 1 vol. in 8, chaque..... \$1.25
- Corneille** (P.).—OEuvres complètes. 7 vols in-12..... \$2.10
- Cornelii a Lapide**.—Commentaria in Scripturam Sacram. 26 vols in-4, à deux colonnes..... \$68.00
- Commentaria in Scripturam Sacram; S. Lucas, S. Joannes, S. Mathæum, S. Marcum. 2 vols in-4..... \$6.00
- Cornet** (M. l'abbé N. J.).—Les Litanies de la Très Sainte Vierge, explications, exemples, traits, notices relatifs au culte de la Sainte Vierge. 1 vol. in-12..... \$0.63
- Cornut** (R. P.) S. J.—Louis Veillot, étude morale et littéraire. 1 vol. in-8..... \$1.00

- Correspondance de Rome**, recueil des allocutions, Bulles, Encycliques, Brefs et autres actes du Saint Siège apostolique, decrets des congrégations romaines, etc., années 1848-1849-1850. 3 vols in-8..... \$5.25
- Cotel** (R. P.) S. J.—Catéchisme des vœux à l'usage des personnes consacrées à Dieu dans l'état religieux. 1 vol. in-18, 13 cts, cartonné..... \$0.25
- Principes de la vie religieuse, ou explications du catéchisme des vœux. 1 vol. in 12..... \$0.50
- Couet** (R. P. Eugène).—L'apôtre du Sacré-Cœur et de l'Eucharistie ou l'union de la dévotion au Sacré-Cœur et la dévotion au très saint Sacrement, enseignée par la vie et les écrits de la Bienheureuse Marguerite Marie 1 vol. in-18..... \$0.35
- Coulin** (M. l'abbé).—Année du pieux fidèle dédiée à la Vierge Immaculée, mère de Dieu. 12 beaux vols grd in-18, \$5.60, relié..... \$8.60
- Fleurs Eucharistiques. Grd in-18..... \$0.45
- La Grâce divine. 1 vol. in-18..... \$0.30
- La virginité, lettres à une Vierge chrétienne. 1 vol. in-18. \$0.45
- La vraie dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Fort volume in-18, 50 cts, relié..... \$0.75
- Les vierges dans le monde, lettre à un curé. 1 vol. in-18. \$0.15
- Courbon** (M. l'abbé).—Instructions familières sur l'oraison mentale. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Cours de liturgie romaine ou explication historique, littéraire et mystique des cérémonies de l'église, à l'usage des séminaires et du clergé. 2 vols in-12..... \$1.75
- Cours de religion** ou grand catéchisme, par un aumônier de pensionnat. 1 vol. in-12..... \$0.50
- Cours d'instruction religieuse**, ou exposition complète de la doctrine catholique, par un directeur des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice. 4 vols in-12..... \$2.50
- Courval**.—Petites Dominicales. 2 vols in-12..... \$1.50
- Couturier** (R. P.)—Catéchisme dogmatique et moral, ouvrage utile aux peuples, aux enfants et à ceux qui sont chargés de les instruire. 9ème édition, 3 vols in 12..... \$2.00
- Le même. 2 forts vols in-12..... \$2.50
- Histoire de l'Ancien Testament, rédigée pour l'instruction et l'édification des fidèles. 2 forts vols in-8..... \$2.50